

Quartier de l'Etang

Fiche d'information établie le 11.10.2019

Plus d'informations www.2000watt.swiss



Quartier de l'Etang : Esprit visionnaire et sensibilité environnementale

Qui aurait cru il y a encore quelques années que le site de quartier l'Etang à Vernier deviendrait un quartier durable à l'horizon 2020 ? Ces parcelles répertoriées au cadastre des sites pollués, à proximité de l'autoroute, des voies de chemin de fer, des réserves stratégiques de pétrole dangereuses n'avaient pas les prérequis a priori pour devenir un quartier exemplaire. L'esprit visionnaire et la sensibilité environnementale de l'investisseur et du maître d'ouvrage permettront de voir sortir de terre une ville dans la ville, avec 2500 habitants et autant d'emplois : un bel exemple de réaffectation de friche industrielle au service de la transition énergétique.

Le projet du Quartier de l'Etang est exemplaire au niveau de la gouvernance mise en place. Ce processus participatif a permis d'accélérer les procédures administratives. Le concept énergétique est ambitieux avec un raccordement au

réseau de froid GeniLac (alimenté par l'eau du lac Léman), qui témoigne d'une démarche proactive pour le quartier et les territoires adjacents. Les bâtiments, en cours de construction, répondent à des normes énergétiques exigeantes et les problématiques de l'énergie grise et des émissions de gaz à effet de serre ont été prises en compte dans la phase de construction. Le quartier fera la part belle à la mobilité douce. Un effort a été fait sur le stationnement vélos avec l'offre de locaux souterrains sécurisés et d'emplacements en surface pour le stationnement courte durée. Un bus électrique à haut niveau de service desservira le Quartier de l'Etang. La mutualisation des différents parkings voitures et deux roues motorisés a permis de réduire le dimensionnement des parkings souterrains. Des toitures végétalisées et des cœurs d'îlot arborisés en pleine terre permettront une rétention des eaux pluviales.

Une continuité des engagements pris



Christophe Favre
Directeur du projet
Urban Project SA

“ Le Quartier de l'Etang est entré en phase opérationnelle depuis fin 2017. Si le passage d'une phase de planification à celle de réalisation a amené Urban Project Sa à reprendre le pilotage de l'opération, les engagements pris en terme de durabilité, mobilité, efficacité énergétique et lien social sont garantis par la gouvernance actualisée du projet. Les travaux de démolition et terrassement ont permis une dépollution du site en assurant le recyclage des matériaux, en grande partie sur le site même. Les travaux de construction et d'infrastructures ont été confiés à des entreprises de premier ordre assurant des conditions de travail sûres et socialement responsables par une forte limitation de la main-d'oeuvre temporaire.

L'exemplarité énergétique du quartier s'est concrétisée par l'obtention d'un standard de très haute performance énergétique pour l'ensemble des bâtiments et la signature d'un contrat de production et fourniture en énergie renouvelable avec les SIG (GeniLac). Le processus participatif est prolongé par l'information régulière du voisinage et de la Commune sur les grandes étapes du chantier avec des journées publiques de visite et une consultation sur les stratégies de gestion du trafic pendant certaines phases complexes des travaux publics. Enfin, les nouveaux habitants du quartier, arrivant dès 2021, seront inclus dans le processus décisionnel pour la mise en œuvre d'une partie des équipements publics du quartier.

”

Données de base

SITE
Quartier de l'Etang

VILLE
Vernier (GE)

SURFACE DES TERRAINS
11 ha

TYPE D'AFFECTATION
Logements, bureaux, équipements publics, commerces, restaurants, hôtel

STANDARD ÉNERGÉTIQUE
THPE

CHAUFFAGE
PACs avec récupération de chaleur sur le réseau GeniLac et valorisation des rejets thermiques

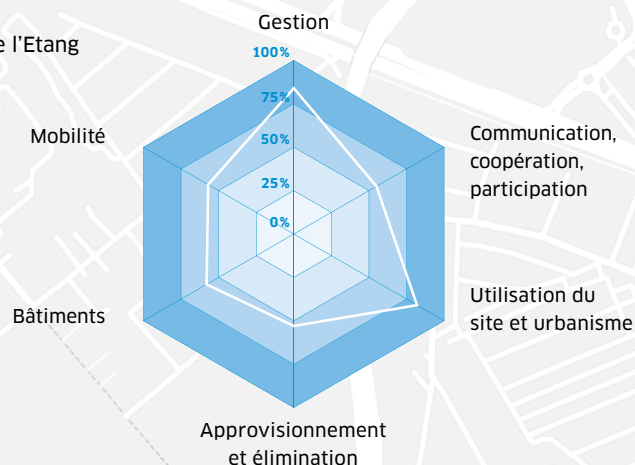
FROID
PACs avec valorisation des rejets thermiques sur le réseau chaud du quartier ou GeniLac sur réseau froid interne.

ÉLECTRICITÉ
Vitale Vert NMS, Vitale bleu, électricité d'origine hydraulique locale et photovoltaïque (production in-situ).

Résultats tirés du catalogue des critères 2000 watts

Ce diagramme en toile d'araignée représente la part (en %) du potentiel d'action atteint par le site du Quartier de l'Etang. Pour obtenir le certificat « Site 2000 watts », chaque site doit réaliser 50% de son potentiel sur chaque domaine.

En 2019, le site du Quartier de l'Etang atteignait 67%.



Quartier de l'Etang

ORGANISME RESPONSABLE DU SITE
URBAN PROJECT SA
Christophe Favre
022 318 98 10
admin-etang@urbanproject-sa.ch

CONSEILLÈRE SITE 2000 WATTS
EDMS SA
Emilie Saxod
022 884 84 13
emilie.saxod@edms.ch

**DIRECTION ROMANDE DU PROJET-
SITES 2000 WATTS**
WEINMANN-ENERGIES SA
Francine Wegmueller
021 886 18 08
site@2000watt.ch

Les points forts

- Reconversion d'un site artisanal et industriel en un quartier mixte et dense.
- Mise en place d'une gouvernance urbaine partagée et évolutive.
- Réalisation de bâtiments de très haute performance énergétique.
- Approvisionnement énergétique basé sur l'exploitation des eaux du lac Léman (GeniLac).
- Perméabilité du quartier aux mobilités douces et connexion aux réseaux existants.
- Mise en place de 2 arrêts de bus et d'une liaison vers la gare CFF par passerelle piétons et vélos.
- Centralisation et mutualisation des places de stationnement voiture, offre d'auto-partage.

Les étapes du projet

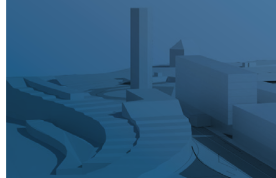
- Demande de renseignements validée par la Ville de Vernier en décembre 2012 et par le Canton en avril 2013.
- Modification de zone validée par le Canton en décembre 2014.
- Adoption du Plan localisé de quartier (PLQ) par les Conseils municipaux des Villes de Vernier et Meyrin en juin 2015 et par le Conseil d'Etat en octobre 2015.
- Démarrage des travaux en automne 2016.
- Obtention des autorisations de construire des îlots et des infrastructures : 2017 - 2018.
- Construction des îlots de 2018 à 2023.

Pourquoi un certificat Site 2000 watts ?

Le certificat pour les « Sites 2000 watts » constitue une distinction accordée à des zones d'habitats, pouvant attester qu'elles exploitent, dans un esprit durable, les ressources pour construire des bâtiments, les exploiter et les rénover, ainsi que pour mettre en œuvre la mobilité résultant de cette exploitation. La distinction est remise par l'Office fédéral de l'énergie OFEN. La certification est assurée par l'Association Cité de l'énergie. Le certificat « Site 2000 watts » est décerné aux quartiers en construction. Dès qu'un projet est réalisé de manière à ce que plus de 50% de sa surface à bâtir soit occupée par de nouvelles constructions, le site peut demander une nouvelle certification en tant que « Site 2000 watts » en exploitation.

Les « Sites 2000 watts » en transformation sont des sites existants qui s'engagent à mettre en œuvre des mesures de réduction de leurs besoins en énergies et de leur émissions de gaz à effet de serre, afin d'atteindre les mêmes objectifs ambitieux d'ici à maximum 20 ans.

Le certificat a été conçu dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération. L'OFEN favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Grâce au programme SuisseEnergie, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal.



© Züst Gubeli Gambetti Architektur und Städtebau AG